

Compte rendu de la réunion du groupe Recherche et Valorisation du 24 octobre 2007

Etaient présents :

M. BLANC, M. CIVARDI, M. CLERMONT, M. DE QUENAUDON, M. HEITZ, Mme HUBE, Mme JOERG, Mme MECHIN, Mme MEIER-MULLER, Mme ROHMER, M. RUH, M. SOCK, M. STRICKLER, Mme VYLCOU, M. WESTHOF.

Etaient excusés :

M. BIRMELE, Mme GREWE, M. GRUCKER, Mme HELOT, M. JELTSCH, M. MATHIEN, M. MESSNER, M. SALVINI, M. THIERRY, M. WERCKMEISTER.

M. CIVARDI, Vice-président Recherche de l'UMB ouvre la séance et remercie Mme MAILLARD, Directrice de la MISHA d'accueillir la réunion du Groupe de Travail dans les nouveaux locaux de la MISHA.

M. CIVARDI rappelle les thèmes qui seront discutés ce jour :

- ▶ Validation des CR des réunions des 2 et 5 juillet ;
- ▶ Les Ecoles Doctorales ;
- ▶ Perspectives et actions communes (Mise en commun des conclusions des différents Groupes de Travail) ;
- ▶ Questions diverses.

Avant de traiter les points de l'ordre du jour, M. STRICKLER, Vice-président Recherche de l'URS fait un état des discussions menées lors de la dernière réunion du Comité de Pilotage.

- ▶ Les N2 sont définis sous le terme « Collegium » ;
- ▶ Parmi les « actions pilote », la question de la constitution d'une commission d'appui au Conseil Scientifique, pour définir avec précision les critères d'attribution du BQR, a été évoquée. Ce point reste néanmoins en suspens en attendant la mise en place du CS unique ;
- ▶ L'action pilote du Groupe de Travail « Recherche et Valorisation » est de mener une réflexion approfondie sur les Ecoles Doctorales (ED) et la mise en place du Collège des ED ;
- ▶ Le Groupe de Travail doit définir une politique scientifique commune.

Les 3 Vice-présidents Recherche sont chargés d'élaborer un rapport en identifiant et dégagant les grands axes qui déterminent la politique scientifique de leur université. M. STRICKLER assurera la finalisation de ce travail en collaboration étroite avec MM. CIVARDI et WESTHOF, qui sera présenté au Comité de Pilotage.

1. Validation des CR des 2 et 5 juillet.

Les CR des réunions des 2 et 5 juillet sont validés par les membres du groupe.

2. Les Ecoles Doctorales.

M. CIVARDI rappelle que lors de la réunion du 13 septembre, il a été convenu d'associer les Directeurs des ED des 3 universités aux discussions relatives à la mise en place du Collège des ED dans lequel sera intégré le Collège Doctoral Européen.

Il conviendra de fixer une date de réunion pour la fin du mois de novembre.

Lieu de synergie, le Collège des ED aura pour objectif de réunir les Directeurs des ED autour d'une politique commune (organisation des cotutelles, soutenances, constitution des jurys, formation...) tout en préservant les particularités et l'autonomie des ED du site Strasbourgeois.

A ce titre, il est précisé qu'actuellement les 3 universités regroupent 9 ED et 2549 doctorants inscrits en 2006.

L'Université Marc Bloch regroupe :

- ▶ 2 Ecoles Doctorales : « Humanités » et « Théologie et Sciences religieuses » ;
- ▶ 825 doctorants inscrits en 2006 ;

L'Université Robert Schuman comprend :

- ▶ 1 Ecole Doctorale : « Droit, Science politique et Histoire » (et 1 ED cohabilitée avec l'ULP)
- ▶ 450 doctorants inscrits en 2006 ;

L'Université Louis Pasteur compte :

- ◆ 6 Ecoles Doctorales : « Physique et chimie-physique », « Sciences chimiques », « Mathématiques, sciences de l'information et de l'ingénieur (MSII) », « Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement de Strasbourg (STUES) », « Sciences de la vie et de la santé », « Augustin Cournot (cohabilitée avec l'URS) » ;
- ◆ 1274 doctorants inscrits en 2006 ;

La création d'un Collège des ED suppose de définir un cadre administratif et des moyens financiers nécessaires à la réalisation de ce projet.

Les membres du groupe proposent de maintenir une proximité avec les Unités de Recherche en créant un secrétariat commun pour tout ce qui est transversal, tout en conservant le secrétariat propre aux ED. Ces structures administratives assureront le lien essentiel entre les Unités de Recherche, les ED et le Collège des ED.

Afin d'harmoniser et d'optimiser les actions communes, il conviendrait d'identifier les périmètres des ED en fonction de la structuration des N2 et des N3.

M. STRICKLER précise que les Centres de Recherche ont vocation à être intégrés dans ces périmètres, sous réserve de fédérations de recherches qui dépasseraient les clivages des collegiums.

La mise en œuvre du Collège des ED suppose également de dégager des moyens et d'identifier des sources financières supplémentaires.

L'objectif est d'informer les étudiants, dès le début de l'année de M2, sur les financements dont ils pourront bénéficier durant la préparation de leur thèse (bourses, allocations,...).

M. STRICKLER ajoute qu'il pourrait être intéressant de répertorier l'ensemble des prix de thèses existants et de remettre la liste aux doctorants strasbourgeois dès la soutenance de thèse intervenue. Cette démarche s'inscrirait dans le cadre d'une université nouvelle et unique.

Enfin, le Collège des ED pourrait élargir ses périmètres d'action en offrant la possibilité aux étudiants de valoriser leur compétence par la mise en place de formation durant un an après la thèse. Ce projet permettrait aux post-doctorants de découvrir de nouveaux secteurs disciplinaires en complément de leur formation initiale.

Les étudiants pourraient ainsi répondre davantage aux demandes du monde professionnel

3. Perspectives et actions communes.

Il est rappelé l'importance que le groupe « Recherche et Valorisation » travaille en collaboration avec les différents groupes existants et notamment avec les thématiques qui attirent aux « Relations Internationales » et à la « Formation ».

4. Questions diverses.

M. STRICKLER informe le groupe de l'intervention de M. MICHON, Président de l'UMB, lors des discussions relatives à la MISHA durant la dernière réunion du Comité de Pilotage.

En effet, les MSH (Maisons des Sciences de l'Homme) tendent vers une organisation de type USR (Unités de Service et de Recherche). M. MICHON ne serait pas opposé à cette volonté nationale. Toutefois, le groupe s'interroge sur les conséquences d'une telle initiative et notamment sur le devenir des Enseignants-Chercheurs étrangers qui seraient confrontés à des contrats de 4 ans non renouvelables.

Le groupe réitère fermement son vœu réfléchi de voir l'université unique représentée dans le comité scientifique de la Misha.

- ◆ La prochaine réunion du groupe associera les Directeurs des ED et le Directeur du Collège Doctoral Européen. La date de la réunion reste à définir.